

5 août 2014

James Rajotte, député
Président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Courriel : finapbc-cpbfaparl.gc.ca

Monsieur le Député,

Introduction et résumé

Le transport aérien international est un secteur extrêmement compétitif : les aéroports et les gouvernements de partout sur la planète se font concurrence pour attirer les vols et les voyageurs. Les gouvernements et les aéroports font de tels efforts parce qu'il a été démontré que le transport aérien est un moteur de croissance économique durable, qui transforme les villes en carrefours commerciaux et touristiques. Plusieurs villes sont devenues des centres majeurs de commerce international en conséquence directe de leur statut de carrefour de voyageurs, dont Singapour, Dubaï, Charlotte et Francfort.

Pour attirer et retenir les vols réguliers, les aéroports cherchent à limiter les coûts imposés aux compagnies aériennes et aux voyageurs tout en améliorant l'expérience des voyageurs. Partout dans le monde, les aéroports sont constamment à la recherche de nouvelles façons d'y arriver. L'Administration de l'aéroport de Vancouver propose trois mesures au gouvernement fédéral pour accroître le transport aérien et les activités commerciales qui en découlent. Voici nos recommandations :

1. Augmenter le financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) destiné au contrôle de sécurité préembarquement, jusqu'à ce qu'on ait réalisé un examen structurel à long terme sur la fonction de contrôle.
2. Mener un projet pilote sur les boutiques hors taxe à l'arrivée dans certains aéroports canadiens.
3. Verser du financement additionnel à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour consolider et étendre le contrôle frontalier automatisé dans tous les aéroports canadiens et soutenir davantage le programme Nexus.

Augmenter le financement pour le contrôle de sécurité préembarquement

Les aéroports qui assurent le transit rapide et efficace des passagers et du fret attirent plus de vols et de passagers. L'Administration de l'aéroport de Vancouver fait tout en son pouvoir pour que

les passagers puissent transiter rapidement et soient satisfaits de leur expérience. Malheureusement, les files d'attente aux contrôles de sécurité sont de plus en plus longues, augmentant du coup le nombre de vols manqués et de passagers frustrés.

Le nombre de passagers à l'aéroport international de Vancouver et dans d'autres grands aéroports canadiens a augmenté de façon considérable au cours des dernières années. Pourtant, le budget de l'ACSTA est essentiellement le même qu'en 2010, et ce, malgré le fait que le contrôle de sécurité préembarquement des passagers dans les aéroports canadiens soit payé par l'entremise du Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, qui s'ajoute au prix du billet d'avion des passagers. En d'autres mots, le gouvernement du Canada augmente ses recettes sans les utiliser pour financer le contrôle de sécurité.

Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral devrait mettre en place un système de recouvrement des coûts direct sur la base du Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. D'après les estimations de Transports Canada, en 2014-2015, le Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien génèrera un surplus de 74 millions de dollars par rapport aux dépenses de sécurité aérienne pour lesquelles ce droit est perçu.

L'Administration de l'aéroport de Vancouver aimerait que ces surplus soient réinvestis dans l'ACSTA. De plus, nous appuyons le travail du Conseil des aéroports du Canada et du groupe d'examen indépendant de la Loi sur les transports au Canada, qui se penchent sur la structure, le modèle de financement et le régime de réglementation du contrôle de sécurité du Canada.

Boutiques hors taxe à l'arrivée au Canada

On trouve des boutiques hors taxe à l'arrivée dans 58 pays, dont l'Australie, la Chine, le Brésil, la Norvège et la Suisse. Le concept est très populaire tant auprès des voyageurs, qui profitent ainsi d'un grand vaste éventail de choix, que des gouvernements, qui récupèrent ainsi l'activité économique qui aurait autrement été perdue. L'expérience dans ces pays a démontré que les boutiques hors taxe à l'arrivée permettent à la fois de générer de nouvelles ventes et de récupérer les ventes qui auraient autrement été effectuées à l'étranger, sans pour autant nuire aux ventes à l'échelle nationale. En 2012, par exemple, le ministère des Communications et de l'Information des Bermudes affirmait que « [traduction] les boutiques hors taxes à l'arrivée n'ont pas eu de conséquences négatives notables sur les ventes au détail sur le territoire ».

Demande de la clientèle

Les boutiques hors taxe à l'arrivée constituent un marché encore inexploité au Canada, même si de nombreux voyageurs connaissent déjà le concept pour avoir voyagé dans des pays où ces boutiques existent déjà. En 2011, un exploitant de boutiques hors taxe de l'aéroport international de Vancouver a mené un sondage auprès d'environ 10 000 passagers à leur arrivée au pays. Les résultats de ce sondage révèlent que 89 % des passagers qui arrivent au Canada aimeraient pouvoir faire des achats dans une boutique hors taxe à leur arrivée au pays (65 % affirmant « être certains de faire des achats » et 24 % affirmant « envisager de faire des achats »).

Proposition de projet pilote

L'Administration de l'aéroport de Vancouver propose un projet pilote pour ramener les achats hors taxes effectués à l'étranger dans le réseau aéroportuaire canadien. Nous sommes convaincus qu'un tel projet serait extrêmement populaire auprès des voyageurs qui transitent par Vancouver. De nous, nous croyons qu'il pourrait générer 21 millions de dollars de ventes annuelles à partir de la cinquième année et créer l'équivalent de 120 emplois à temps complet.

Nous proposons donc un projet pilote d'un an à l'aéroport international de Vancouver. On installerait un comptoir dans la zone de récupération des bagages des vols internationaux, où l'on vendrait des produits hors taxe aux visiteurs et aux résidents canadiens. On y vendrait uniquement de l'alcool, des produits de beauté et des confiseries. On n'y vendrait aucun produit du tabac afin de respecter les efforts gouvernementaux pour réduire la consommation du tabac.

Ce comptoir serait conçu de telle sorte qu'il puisse concurrencer l'offre de produits hors taxe dans les autres aéroports. Par conséquent, on y offrirait des produits différents de ceux offerts sur le marché national. L'alcool, par exemple, serait vendu en format de 1 litre au lieu du format de 750 millilitres que l'on retrouve sur le marché national. Les produits de beauté, quant à eux, seraient offerts en assortiments de voyage exclusifs à l'industrie du détail de voyage. Enfin, les confiseries seraient limitées à des produits importés qui ne sont généralement pas vendus au Canada.

Une fois bien installés, les comptoirs hors taxe à l'arrivée permettraient de faire connaître les produits et la culture de la Colombie-Britannique aux visiteurs internationaux, ce qui correspond aux objectifs fédéraux et provinciaux en matière de tourisme. Tous les achats effectués au comptoir hors taxe à l'arrivée au Canada seraient déclarés aux douanes et feraient partie de la déclaration et de l'exemption personnelle des passagers.

Période d'examen

Six mois après de début du projet pilote, on effectuerait un sondage et compilerait les données sur les ventes. L'information recueillie serait transmise aux deux paliers de gouvernement afin d'effectuer un examen intermédiaire. Après neuf mois d'exploitation et un examen des résultats, le gouvernement de la Colombie-Britannique enverrait ses recommandations au gouvernement fédéral à savoir si l'on devrait : 1) faire du projet pilote un programme permanent; 2) étendre ou modifier le projet pilote; ou 3) mettre fin au projet pilote à la fin des 12 mois prévus au départ.

Avantages

Les boutiques hors taxe à l'arrivée offrirait des avantages importants tant aux voyageurs qu'aux aéroports canadiens :

- elles offrirait plus de choix et de commodité aux visiteurs étrangers et aux résidents de la Colombie-Britannique revenant au pays;
- elles favoriseraient la création de nouveaux emplois à l'aéroport international de Vancouver;
- elles garantiraient une nouvelle source de revenus à l'Administration de l'aéroport de Vancouver, ce qui l'aiderait à financer les nouvelles priorités de l'aéroport, comme le programme d'immobilisations, et à garder ses redevances d'atterrissage concurrentielles.

Les boutiques hors taxes à l'arrivée pourraient aussi présenter des avantages environnementaux et opérationnels. Les produits hors taxe achetés avant le départ et dans l'avion augmentent le poids de l'aéronef et, par conséquent, sa consommation de carburant et son empreinte de carbone. Nous estimons que nous pourrions économiser plus de 1,3 million de dollars par année en carburant s'il y avait des boutiques hors taxe à l'arrivée dans tous les aéroports du pays. De plus, on pourrait réduire nos émissions de dioxyde de carbone, à raison de milliers de tonnes, grâce à cette économie de carburant.

Soutien constant aux programmes novateurs facilitant le transit de voyageurs internationaux

Des programmes tels que le contrôle automatisé à la frontière, Nexus et le Programme de transit sans visa sont extrêmement utiles pour faciliter le transit des voyageurs dans nos aéroports. Toutefois, nous sommes en retard par rapport aux aéroports des États-Unis et d'ailleurs dans le monde, car le Canada n'investit pas suffisamment dans ces programmes. Lorsque le transit des voyageurs qui arrivent au Canada ou qui quittent le pays est plus lent ou moins agréable que dans d'autres pays, nous ne pouvons que perdre des vols, des passagers et les retombées économiques qui les accompagnent.

D'autres États sont plus conscients que les aéroports sont une source de possibilités commerciales et que le gouvernement devrait y investir, au lieu de leur demander d'assumer une plus grande part des frais de sécurité et de contrôle frontalier. Nous avons besoin d'un financement accru de programmes tels que Nexus pour préautoriser les grands voyageurs à faible risque et accroître la coopération avec les partenaires internationaux qui ont des programmes similaires.

L'Administration de l'aéroport de Vancouver demande au gouvernement fédéral de verser un financement additionnel à l'ASFC afin de consolider et d'étendre le contrôle frontalier automatisé dans les aéroports canadiens et de soutenir davantage le programme Nexus. De cette façon, nous pourrions continuer à augmenter le nombre de passagers que nous servons et à accroître nos retombées économiques pour la ville de Vancouver, la Colombie-Britannique et le Canada.

Conclusion

Le milieu du transport aérien international est extrêmement compétitif, et de plus en plus d'États réalisent à quel point les aéroports sont importants pour le commerce. Nos recommandations pourraient améliorer nos activités afin d'attirer plus de vols et de passagers, de sorte que l'aéroport international de Vancouver demeure un moteur de croissance économique.

Salutations distinguées,

Craig Richmond

Président-directeur général de l'Administration de l'aéroport de Vancouver